



PIÈCES AUTO POUR LES PROS
A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 15/11/2024

Echéance le : 31/12/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4866030	0165285			Zone Expedition : 03				5606547	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5606547 DU 15/11/2024 **									
CITROEN C5 II 1.6 HDi - FB548PN									
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN C5 II 1.6 HDi - FB548PN									
NUMERO DE COMMANDE :									
ARTICULATION ELASTIQUE			180933 C45J01	1,00	4	60,08	15,00	51,07	51,07
MOTEUR									
BIELLETTE ANTICOUPL			180674 C44B03	1,00	4	88,61	15,00	75,32	75,32
SUPPORT ELASTIQUE DE MOTEUR			1807Y3 C45J01	1,00	4	133,73	15,00	113,67	113,67
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 240,06									
CHER CLIENT									
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.									
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS									
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.									
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT									
Total hors taxe			Montants T.V.A.			Total T.T.C			
PI : 240,06			(4) 20,000			288,06			
MO : 0,00 240,06			240,06						
DIV : 0,00			48,00						

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4866030
N° Client : 0165285
N° Commande : 5606547

Echéance le : 31/12/2024

15/11/2024

288,06



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.